

Fiche médicale confidentielle à remplir obligatoirement
en vue de la visite médicale pour l'aptitude à effectuer des travaux réglementés
pour les mineurs.

Votre enfant mineur doit obtenir une autorisation pour effectuer des travaux réglementés pour les mineurs, par les décrets 2013-914 et 2013-915 de la circulaire du 11 octobre 2013.

Cette autorisation est soumise à un avis médical annuel. Le médecin de l'Education Nationale va le recevoir en visite médicale pour donner cet avis sur son aptitude à effectuer ces travaux réglementés.

Nous vous remercions de remplir et signer cette fiche et de la remettre sous enveloppe cachetée adressée au médecin scolaire.

NOM :

Prénom :

Date de naissance : --/ --/ ----

Classe :

Votre enfant a-t-il présenté ou présente-t'il actuellement :

- Des troubles visuels ou auditifs : OUI : NON : Si oui, lesquels :

- Des difficultés à respirer ou allergies : OUI : NON : Si oui, lesquels :

- Des malaises ou pertes de connaissance : OUI : NON :

- Des crises convulsives : OUI : NON :

- Des problèmes cardiaques : OUI : NON :

- Un diabète insulino-dépendant : OUI : NON :

- Des problèmes ostéoarticulaires (dos, genoux) : OUI : NON :

- A-t-il subi une intervention chirurgicale : OUI : NON : Si oui, laquelle :

- A-t-il été hospitalisé : OUI : NON : Si oui, pour quelles raisons :

- Prend-il des médicaments de façon régulière : OUI : NON : Si oui lesquels:

- A-t-il un suivi régulier par un spécialiste : OUI : NON : Si oui lequel:.....

Informations importantes :

La consommation de produits de type alcool, cannabis et autres peut avoir des conséquences en cas d'utilisation de machines dangereuses et de conduites d'engins.

Nous vous demandons de confier à votre enfant son carnet de santé et copie de tous documents utiles en votre possession. (copie de comptes-rendus récents de radiographie, d'examen biologique, rapports médicaux, etc.).

Si le dossier est incomplet, si votre enfant ne se présente pas à la visite médicale, le médecin ne pourra pas donner son avis et sa formation professionnelle pourra être remise en question.

A

Le :

Signature de l'élève mineur :

Signature des responsables :